



**HAL**  
open science

## Une industrie nouvelle en zone rurale : de la fabrique d'une main-d'œuvre à la fabrique de destins sociaux territorialisés ?

Pierre Fournier

### ► To cite this version:

Pierre Fournier. Une industrie nouvelle en zone rurale : de la fabrique d'une main-d'œuvre à la fabrique de destins sociaux territorialisés ?. Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales, 2005, 76, pp.71-92. hal-01201105

**HAL Id: hal-01201105**

**<https://hal.science/hal-01201105v1>**

Submitted on 17 Sep 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une industrie nouvelle  
en zone rurale : de la fabrique  
d'une main-d'œuvre  
à la fabrique de destins sociaux  
territorialisés ?

*Pierre FOURNIER*

*The setting up of a new sector plant in a rural district: beyond the construction of a new local workforce, a territorial shaping of social trajectories*

*Summary* – The setting up of a new sector plant in a rural district automatically induces new patterns of labor categories and residential space according to the type of housing provided. If we examine these patterns over time, we can observe that they change because of the changing social properties of new generations of actors. But the way social actors perceive these patterns often doesn't change. It seems that for them the points of reference they use to decide about action are permanent, stable and anchored in their territory. This article focuses on this perception of territory and is based on field research in a district around a new nuclear plant. We examine in detail a special family history that reveals actors' normal – but normally invisible – attachment to reference marks anchored in territory: in this family, the intergenerational reproduction of social position was only possible because the son left the area, which was extremely painful for the parents. Their suffering was not due merely to a sense of betrayal with respect to a paternalist firm struggling to assure employment for the new generation. Nor was it a matter of deep territorial anchorage of the family, broken by economic restructuring. It seems rather that it was their sense of positive or negative social destiny, which was mediated by their ties with the territory. So we can speak about a territorial shaping of social trajectories.

**Key-words:** labor, territory, nuclear industry, trajectory, social mobility

Une industrie nouvelle en zone rurale: de la fabrique d'une main-d'œuvre à la fabrique de destins sociaux territorialisés?

**Résumé** – L'implantation d'une industrie nouvelle en zone rurale suscite mécaniquement une structuration de la main-d'œuvre et une structuration de l'espace résidentiel suivant le type de logements construits pour l'accueillir. Si l'on se donne le temps d'observer ces structurations, on les voit s'infléchir sous l'effet des propriétés sociales de ceux dont elles organisent les conduites. Mais la lecture qu'en font les acteurs sociaux eux-mêmes ne change pas forcément. Il leur semble que les référents qu'ils prennent pour décider de leur action sont permanents, attachés au territoire d'installation. C'est cette perception du territoire qui est au cœur de notre article. Il s'appuie sur une enquête de terrain dans une zone marquée par l'implantation d'un site nucléaire. L'analyse d'une destinée familiale atypique révèle cet attachement ordinaire – et ordinairement invisible – des acteurs à des repères territorialisés: dans cette famille, la reproduction intergénérationnelle des positions sociales n'a pu se faire qu'au prix d'un éloignement du fils, vécu comme une crise. Cette crise ne provient pas d'un simple sentiment de trahison vis-à-vis d'une entreprise paternaliste peinant à assurer l'emploi des descendants, ni d'un ancrage familial profond pris à revers par une restructuration économique. Il apparaît plutôt, dans cette destinée, que le lien au territoire sert de médiatisation dans l'appréciation des destins sociaux par les acteurs impliqués.

**Mots-clés:** main-d'œuvre, territoire, industrie nucléaire, trajectoire, mobilité sociale

\* Université d'Aix-Marseille I, Laboratoire méditerranéen de sociologie, 29 avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex 1  
e-mail: pierre.fournier@up.univ-aix.fr

UNE implantation industrielle en zone rurale produit-elle autre chose qu'une main-d'œuvre et qu'une urbanité résidentielle<sup>1</sup>? Nous voudrions montrer par cet article qu'elle fixe aussi pour partie les cadres dans lesquels les membres de cette main-d'œuvre vont penser leurs destins sociaux. Et pas seulement parce que le résidentiel se déduit du professionnel, à partir des ressources que celui-ci assure pour la reproduction de la force de travail suivant l'image classique du coron voisin du puits de mine, mais aussi parce que l'ordre professionnel comme l'ordre résidentiel se trouvent « travaillés » par les propriétés sociales de ceux dont ils organisent les conduites. La plupart de ces propriétés tiennent bien sûr aux catégories conventionnelles de classement de la main-d'œuvre, propres au monde du travail, et aux caractéristiques du cadre bâti de la résidence, mais certaines propriétés sociales émergent dans cet espace même, au gré de phénomènes de structuration professionnelle et urbaine. Les classifications de la main-d'œuvre, ainsi que les modalités de passage d'une catégorie à l'autre, voient en effet leur histoire se préciser à l'échelle de l'entreprise, voire de l'établissement. Les métiers exercés ont aussi des prestiges qui se révisent au gré des voisinages professionnels. Quant à la sectorisation de la ville en quartiers, elle s'assortit de réputations contrastées qui « fabriquent » des sous-homogénéités à partir de populations souvent assez mélangées. Tout cela redéfinit les prestiges sociaux à valoir localement jusqu'à polariser l'espace occupé, jusqu'à en faire un cadre de référence naturel pour l'action et pour les projets des acteurs sociaux. C'est peut-être dans ce processus de naturalisation de l'espace, qui fait oublier son caractère de construction sociale, qu'on peut trouver l'explication de l'importance accordée par les sciences sociales à l'attachement des acteurs à l'espace et à ce qu'elles appellent « territoire » : les acteurs sociaux seraient moins attachés à un territoire **en soi**, avec des propriétés propres, qu'à un territoire **pour tous**. C'est-à-dire qu'ils seraient attachés à ce en quoi l'espace environnant sert de support à l'émergence et à la cristallisation de référents locaux partagés servant à orienter leur action, bref à ce que le territoire porte d'espérance pour eux, à sa dimension d'espace de projection dans lequel ils pensent leur avenir<sup>2</sup>.

Pour rendre plus concrète cette définition du territoire comme espace de projection circonscrit, sur lequel les acteurs prévoient que leur action trouvera à se traduire à partir des repères qu'ils ont vus s'y constituer, nous nous appuyerons sur des

---

<sup>1</sup> Par cette expression, on entend aussi bien le gonflement d'une petite ville déjà existante qu'une ville nouvelle ou une dispersion villageoise à caractère urbain dès que l'implantation industrielle est conséquente en effectifs.

<sup>2</sup> On a délibérément écarté ici tout motif d'attachement à un espace donné autre que la profession et la résidence en considérant que d'autres motifs existent sans doute (par exemple de type religieux ou politique...), mais ne modifient pas fondamentalement l'analyse dans la mesure où ils fournissent de nouveaux référents pour l'action, eux-mêmes sujets à reformatage au gré des propriétés sociales de ceux qui les considèrent comme tels, ce qui valide l'analyse du territoire comme espace de projection, sur lequel portent les anticipations qu'on se sent prêt à faire. Il en va ainsi de la présence protestante dans la ville étudiée, sur-représentée par rapport à l'échelle nationale, parce qu'elle est marquée par la proximité des Cévennes d'où vient un certain nombre d'habitants. Ou encore du communisme portant, jusqu'aux années 1980, la marque du Midi rouge en terres viticoles.

observations menées à l'occasion d'un travail de recherche concernant l'implantation d'une industrie nouvelle en zone rurale dans les années 1950. L'établissement étudié est le plus ancien site industriel du nucléaire en France, situé au nord-est du Gard, chargé principalement d'extraire du plutonium par des procédés passant à la fois du stade du laboratoire au prototype industriel. En « fabriquant » une main-d'œuvre adaptée à ces besoins spécifiques, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) construit non seulement une ville où installer cette main-d'œuvre, mais il fabrique aussi un destin social **territorialisé** aux différentes composantes de cette main-d'œuvre, c'est-à-dire une série de positions sociales qui non seulement n'ont de sens que dans cet espace mais qui lui doivent aussi certaines de leurs dimensions, consubstantielles de l'histoire qui s'y accumule. Cela se fait sans que les acteurs perçoivent explicitement la contingence de ce lien, au point qu'ils sont parfois surpris de la « reproduction interdite »<sup>3</sup> de leur position sociale pour leur descendance, comme nous le verrons plus loin par l'exemple d'une monographie de famille. Parler en termes de destin social, et pas seulement en termes de position sociale, offre l'intérêt de penser l'intergénérationnel par-delà l'intra-générationnel, de penser le parcours de l'acteur social et de sa lignée, notamment la question de l'inscription de celle-ci dans l'espace et dans la structure sociale, de penser la durée et d'éventuelles variations dans la structure sociale locale sur le temps long.

## Un ordre social d'abord décrété

La construction du centre nucléaire de Marcoule, inscrite au plan quinquennal de 1952, débute en 1954. La production est destinée, officiellement, à la fabrication d'électricité et, officieusement, à la préparation de la première bombe atomique française. Certaines caractéristiques de l'activité pèsent sur le choix de localisation du site. Pour passer du laboratoire au stade industriel, le procédé réclame d'abord de la place. Le fait qu'il ne soit pas totalement maîtrisé et qu'il présente des risques d'accident industriel conduit à privilégier un espace sinon vide du moins à faible densité. La région de Marcoule est, de ce point de vue, une sorte de « désert viticole ». Le caractère sensible du procédé conduit à rechercher la proximité de bases militaires (Orange, Laudun) pour en assurer la protection. Cette industrie à rejets polluants réclame vent (mistral) et eau (Rhône) en grande quantité pour une bonne dispersion des effluents. Enfin, forte consommatrice d'électricité en continu, cette industrie cherche une sécurisation de ses approvisionnements en se rapprochant d'un barrage (Donzère-Mondragon) et d'un nœud de réseaux (Vénéjan). La période historique vaut aussi contexte, imposant quelques contraintes : en pleine reconstruction, les planificateurs sont soucieux d'aménagement du territoire en vue d'équilibrer la distribution spatiale de l'activité économique. On est de plus en pénurie de main-d'œuvre qualifiée, tout comme de logements. Le climat de guerre froide donne enfin carte blanche sur un plan budgétaire, en même temps qu'il légitime des pratiques de sélection de la main-d'œuvre sur des critères peu ordinaires (moralité, orientation politique...).

---

<sup>3</sup> Là comme ailleurs pour les paysans du Béarn des années 1960, c'est le constat des difficultés apparues dans la reproduction des positions sociales qui donne à voir les ressorts de la configuration d'équilibre valant antérieurement (Bourdieu, 1989).

La toute nouvelle industrie nucléaire n'ayant pas à ce moment-là de modèle d'organisation s'imposant d'évidence, le souci de disposer d'une main-d'œuvre aux caractéristiques bien particulières dans l'environnement immédiat ne figure pas dans les contraintes de localisation. Il n'en demeure pas moins que les recrutements ont dû tenir compte du défaut de main-d'œuvre qualifiée directement disponible à l'issue d'une formation scolaire adaptée, de l'exigence de protection des secrets entourant le procédé et de l'obligation d'intégrer cette industrie dans l'espace local. Ces contraintes conduisent au recrutement prioritaire de spécialistes ayant acquis une expérience professionnelle antérieure, souvent issus de l'armée de l'air ou de l'aéronavale pour les électriciens et électroniciens, de la marine nationale ou marchande pour les mécaniciens, des raffineries pour les chimistes, d'entreprises ayant assuré la construction des installations pour certains domaines techniques, de l'armée de terre, de la gendarmerie, des pompiers de Paris et des marins pompiers pour les personnels de sécurité... À cela s'ajoute le recrutement de salariés non spécialistes pour des postes sans grande qualification, comme les services généraux ou la lingerie, ou pour des postes de prévention contre les radiations et pour la décontamination qui sont des « métiers » nouveaux, spécifiques à cette industrie, pour lesquels sont créées des formations en interne. Ce sont souvent d'anciens militaires pour les gages de moralité qu'ils présentent et pour leur expérience dans l'encadrement intermédiaire, ou une main-d'œuvre locale passant du monde rural (agricole et artisanal) au monde industriel.

Dans ce contexte de double pénurie (de qualification et de main-d'œuvre locale), les deux clefs principales des 2500 recrutements effectués entre 1955 et 1967 (supposant souvent une migration intra-nationale) ont été la règle salariale et la mise à disposition de logements, alors en grave pénurie aussi. La structure de la main-d'œuvre en trois grandes catégories (ingénieurs cadres, techniciens supérieurs-agents de maîtrise et techniciens ouvriers) se retrouve dans la structure de la ville nouvelle voisine<sup>4</sup>. Les nouvelles constructions proposées à la location par l'employeur distinguent trois types de logements : des « villas » pour les ingénieurs (2 lotissements), des tours pour les techniciens supérieurs (2), des tours (4) et blocs de cinq étages pour le reste de la main-d'œuvre qui ne disposait pas déjà de logement sur place.

## Un ordre social en dynamique

On voit donc se mettre en place, dans les premières années de l'histoire de l'établissement, un monde du travail très hiérarchisé et un espace résidentiel socialement segmenté. Cependant, la description fine du travail et celle de la dynamique urbaine révèlent des facteurs de complexification de cette organisation schématique de la mobilisation industrielle dans un espace jusqu'ici vierge de grande industrie et de pratiques urbaines. D'une part, les nouveaux métiers en lien avec les radiations viennent reconfigurer l'univers de travail en contraignant l'exercice des activités professionnelles « classiques » que sont la mécanique, la

<sup>4</sup> C'est le bourg de Bagnols-sur-Cèze qui accueille l'essentiel de la population nouvelle, passant de 5 000 habitants en 1954 à 12 000 en 1961, puis à 16 000 en 1968, pour se stabiliser autour de 18 000 à partir de 1975.

chaudronnerie, l'électricité, l'électronique... D'autre part, le passage de phases de développement industriel à un régime de production induit des effets de normalisation des carrières dans lesquels se trouvent inscrits les travailleurs du centre. Il est inutile d'aller plus loin sur ces points de mise au format productif de la main-d'œuvre recrutée<sup>5</sup>, car nous voulons ici nous centrer sur les aspects résidentiels qui portent de façon plus évidente les enjeux en termes de rapport au territoire.

Du côté de la résidence, les choses se sont aussi progressivement compliquées<sup>6</sup>. D'une part, l'offre de logements, assurée par le CEA, est bien nettement structurée avec des appartements de standings différents pour les différentes catégories de personnel, mais leur mise à disposition ne se fait pas d'un coup, si bien que les différentes catégories de personnel du Centre s'y côtoient au moins un temps. C'est le cas pour *La Citadelle*, le premier des grands ensembles construits, avec un bâti pensé pour l'hébergement final d'ouvriers: or, les trois principales catégories de personnel y sont représentées un temps lorsque, à la fin des années 1950, il est le seul disponible. Les tours des *Escanaux* ensuite, prévues pour accueillir des techniciens, hébergent aussi des ingénieurs de 1958 à 1965, avant la livraison des pavillons de la cité des *Cyprès* (appelés localement « villas des ingénieurs »). D'autre part, cet échelonnement des réalisations immobilières, combiné aux aides directes (prêts bonifiés) ou indirectes (temps libre pour de l'auto-construction dans le cas fréquent des postes continus, sur-rémunération par rapport aux autres branches, mais aussi en lien avec des horaires postés, des travaux pénibles et des heures supplémentaires) apportées par le CEA aux locataires accédant à la propriété pavillonnaire, a pour résultat que les premiers à quitter les logements fournis par l'employeur – ce qui intervient dès le début des années 1960 – ne sont pas obligatoirement les plus fortunés, ni les plus haut placés dans la hiérarchie de l'entreprise. Les logements fournis aux cadres les retiennent par leurs atouts (bien situés dans la ville, avec une architecture originale et valorisée, combinant grande surface et jardin privatif...), alors que ceux destinés aux ouvriers sont, non seulement, moins pourvus d'attributs recherchés, mais aussi plus vieux, de moins bonne facture et plus marqués par une rotation forte des premiers occupants. Ne concernant pas les cadres, l'accession à la propriété pavillonnaire n'en est que plus « classante », rehaussant la position sociale de ceux qui la connaissent. Il en résulte qu'aussi bien les grands ensembles que les lotissements pavillonnaires connaissent très vite une certaine mixité sociale (tableau 1) rompant avec la segmentation qui dériverait de critères uniquement socioprofessionnels.

---

<sup>5</sup> On les trouvera développés dans les chapitres 3 et 4 de la thèse qui sert de fondement à cet article (Fournier, 1996). Parallèlement à une histoire de l'implantation du centre nucléaire de Marcoule et des recrutements de sa main-d'œuvre, notamment à partir de l'exploitation d'un échantillon raisonné de 640 dossiers du personnel, cette recherche s'appuie sur une enquête par observation participante du travail quotidien dans plusieurs unités de production du centre au début des années 1990 et sur des entretiens de trajectoire avec différentes catégories de salariés.

<sup>6</sup> Nous nous appuyons là sur le dépouillement en 1993 de 360 dossiers de locataires de la société immobilière mandatée par le CEA et sur l'exploitation de seconde main de travaux d'urbanistes menés sur la ville.

Tableau 1. Répartition résidentielle des salariés en 1976 selon leur classification professionnelle

Classification	Ouvriers	Techniciens	Techniciens supérieurs	Agents de maîtrise	Ingénieurs et cadres	Total
<b>Localisation</b>						
Bagnols centre	0	0	1	1	1	3
	—	—	—	—	—	—
Grands ensembles (dont <i>Les Cyprés</i> )	4	12	14	20	8	58
	7%	21%	24%	34%	14%	100%
Pavillons des années 1960	2	12	6	16	6	42
	5%	29%	14%	38%	14%	100%
Pavillons des années 1970	3	2	3	6	3	17
	18%*	12%*	18%*	35%*	17%*	100%*
Périphérie du site jusqu'à 20 km (hors Bagnols)	9	26	17	26	6	84
	11%	31%	20%	31%	7%	100%
Reste du Gard et proches Ardèche, Drôme, Vaucluse	6	12	19	12	4	53
	11%	23%	36%	23%	7%	100%
Autres départements limitrophes	1	1	2	0	0	4
	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>65</b>	<b>62</b>	<b>81</b>	<b>28</b>	<b>261</b>
	9%	25%	24%	31%	11%	100%

Source : dépouillement d'un échantillon raisonné de dossiers du personnel

\* ventilation sur un effectif très faible

Les positions sociales, occupées au travail comme dans la ville, par la fraction stable, statutaire, de la main-d'œuvre travaillant sur le Centre de Marcoule sont ensuite mises sous tension par la deuxième vague de recrutements sur le Centre<sup>7</sup>. Celle-ci forme une deuxième génération de salariés, affiliée strictement à la première pour une partie, en provenance de toute la France pour l'autre. La seconde grande phase d'embauche (1976-1990) correspond, en effet, d'une part, au remplacement de la partie de la première génération qui avait été recrutée avec une certaine expérience professionnelle antérieure et, d'autre part, à l'apparition de besoins supplémentaires en main-d'œuvre afin d'honorer de nouveaux programmes industriels. Elle fait passer l'effectif à 3 500 salariés sans que les techniques de production aient fondamentalement changé. Elle est possible grâce à la suspension de l'interdiction de tout recrutement que s'était imposée le CEA à la fin des années 1960 (et dont on voit la marque dans le graphique 1). Elle est marquée par l'élévation du niveau de formation acquis par les recrutés<sup>8</sup> au sein du système éducatif qui s'est fortement développé depuis les

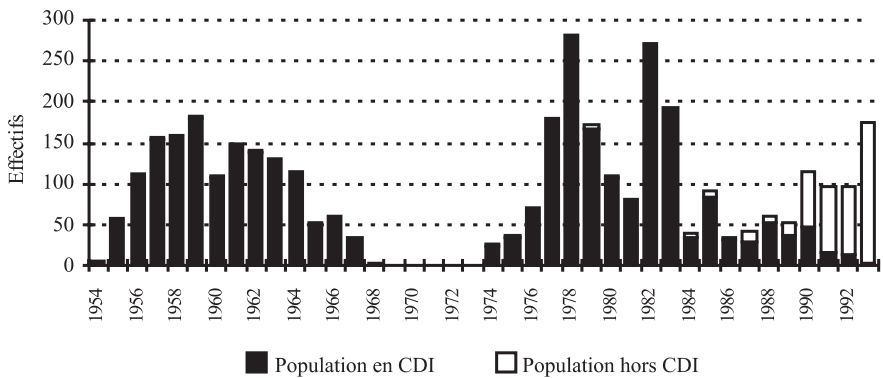
<sup>7</sup> Nous nous en tenons ici à l'étude des distorsions internes à ce groupe, qui se démarque nettement et continûment des sous-traitants et du reste de la population environnante par des conditions objectives plus favorables et par le prestige particulier de salariés d'une grande industrie d'État. Qui plus est, avec un effectif très conséquent qui en fait le groupe « qui donne le ton ».

<sup>8</sup> En l'absence d'institutions de formation adaptées, ces diplômés ne peuvent qu'exceptionnellement (après « exil » scolaire ou universitaire) être issus de la région, ce qui n'est pas sans rappeler la situation des recrutés sur titres professionnels de la première génération.



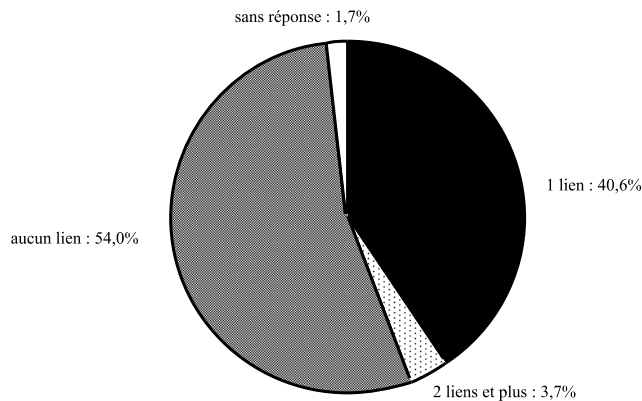
années 1960. Dans la continuité de la première vague d'embauches, s'y mêlent quelques recrutements de personnels peu qualifiés. Ces recrutements-là sont liés à des dispositifs administratifs particuliers comme, par exemple, le reclassement de mineurs du groupe suite à la fermeture de sites français d'extraction d'uranium; l'intégration forcée en 1978 de sous-traitants au moment où les syndicats dénoncent à l'inspection du travail des pratiques illicites de prêt permanent de main-d'œuvre; ou encore la négociation des contrats «solidarité» en 1982 assortissant le financement partiellement étatique de préretraites à l'embauche de chômeurs inscrits à l'ANPE, etc. Parmi ces personnels peu qualifiés, on trouve aussi des enfants de techniciens et d'agents de maîtrise de la première génération, qui doivent leur recrutement à leurs pères assez bien placés dans l'organisation pour les imposer (graphique 2 et 3): l'expression «deuxième génération» prend pour eux un sens strictement lignager.

Graphique 1. Ventilation par année d'embauche de l'effectif travaillant ou ayant travaillé sous statut sur le centre durant l'année 1993 selon la nature du contrat de travail



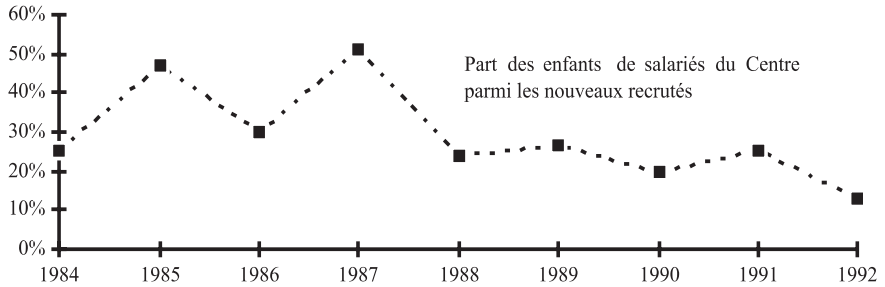
Source: base de données de gestion du personnel, novembre 1993

Graphique 2. Nombre de liens familiaux des recrutés de la deuxième génération avec des salariés du groupe CEA



Source: dépouillement d'un échantillon raisonné de dossiers du personnel (N = 239)

Graphique 3. Évolution entre 1984 et 1992 du ratio d'endo-recrutement

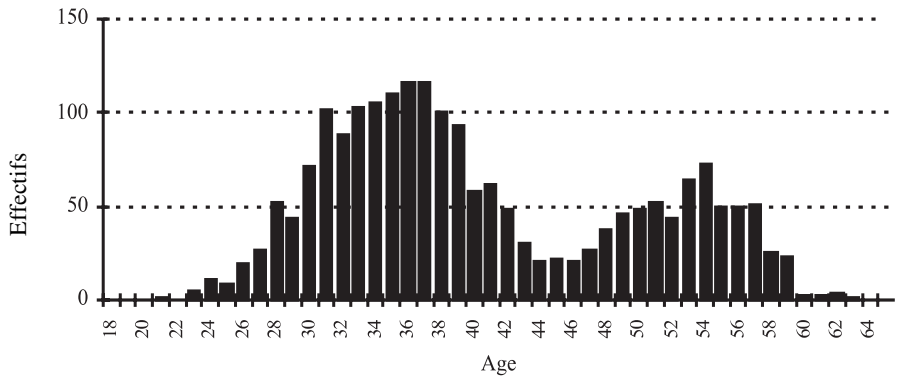


Source: série des bilans sociaux de l'établissement

Le personnel de ce centre nucléaire, et par suite la population dans la ville, se caractérisent donc au début des années 1990 par la coexistence de deux générations de salariés (graphique 4), chacune associée à un nombre limité de profils nettement spécifiés selon une opposition forte entre la fraction non qualifiée d'origine locale et la fraction qualifiée d'origine extrarégionale. Cela permet de dresser une typologie des principales voies d'accès à l'emploi sur le Centre de Marcoule depuis 1954:

Caractérisation	Population locale-non qualifiée	Population extrarégionale-qualifiée
<b>Première génération (1955-1967)</b>	« exode rural » sur place	sur compétences d'origine professionnelle ou militaire
<b>Deuxième génération (1976-1990)</b>	« héritage », reproduction intergénérationnelle	sur compétences d'origine scolaire

Graphique 4. Ventilation par âge de l'effectif statutaire de l'établissement en 1992

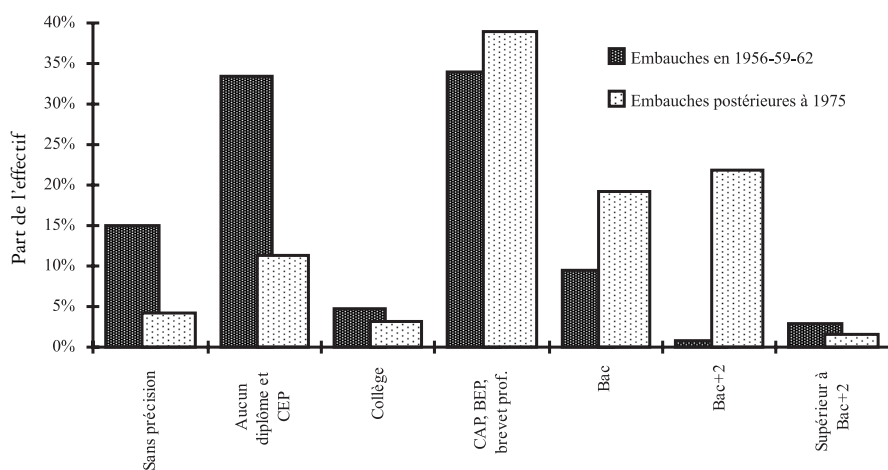


Source: bilan social de l'établissement pour 1992

## Une cristallisation historique sous tension

L'arrivée de la fraction diplômée de cette deuxième génération (graphique 5) contrevient aux visions du monde présent et de l'avenir qu'ont les membres de la première génération, aux projets sociaux qu'ils ont établis spontanément sur la base d'un horizon et de référents pour l'action perçus comme stables et durables. Les nouveaux venus ne se reconnaissent pas forcément dans la place que leur assignent les projets sociaux faits par la première génération et dont elle leur impose d'hériter: le titulaire d'un CAP, qui a fait pendant vingt ans des interventions pénibles en zone de dangers d'irradiation, espère être promu chef d'équipe à l'arrivée de nouvelles recrues qu'il verrait bien le remplacer dans les tâches les plus dures; dans le même temps, le titulaire d'un BTS qui vient d'être recruté a du mal à se percevoir durablement en simple ouvrier. L'engagement dans l'effort productif même est ainsi affecté par les contacts obligés entre ces deux générations conduites à coexister. Des conflits surviennent, des ajustements s'imposent.

Graphique 5. Qualification à l'embauche sur le Centre de Marcoule dans les deux générations



Source: dépouillement d'un échantillon raisonné de dossiers du personnel (N = 640)

Sur le plan résidentiel, ces tensions ont leur équivalent: on pouvait s'attendre à ce que les ménages de la deuxième phase de recrutement s'inscrivent à leur tour dans le mouvement de noria faisant passer lentement d'une première installation dans les grands ensembles mis à disposition par l'employeur à une accession à la propriété pavillonnaire, et connaissent ainsi la destinée de leurs prédécesseurs. Effectivement, le dépouillement des dossiers du personnel montre qu'une partie de la deuxième génération commence par résider dans les grands ensembles, mais elle ne représente toutefois que 25% de l'effectif contre 45% pour la première génération. S'offrent tout de suite aux membres de cette deuxième génération d'autres possibilités comme l'installation dans les villages alentour proposant alors des voies d'accession à la petite propriété pavillonnaire très intéressantes (la construction de

maisons individuelles à bas prix s'est développée entretemps), ou dans les villes plus éloignées (30 %) désormais desservies par un réseau routier amélioré en même temps que l'équipement automobile des ménages est devenu plus important. Ainsi, les prestiges sociaux peu à peu établis par les comportements résidentiels de la première génération (rencontrant une offre foncière favorable, des dispositifs d'aide...) font que ce qui a valu pour elle à son arrivée ne vaut plus à l'arrivée de la seconde. Un hébergement collectif et locatif de qualité ne satisfait plus les attentes de celle-ci. L'habitat pavillonnaire s'impose comme la norme et sans qu'il soit besoin d'attendre. La transformation de cette norme sous l'effet de leur propre pratique durant les années 1960 échappe totalement à la conscience des acteurs de la première génération qui se trouvent tout surpris de la non-répétition de leur destin résidentiel par ceux qu'ils perçoivent volontiers comme devant leur succéder aux mêmes postes dans l'ordre du travail. La dynamique des prestiges résidentiels s'en trouve donc bousculée.

Plus encore que les positions sociales occupées, ce sont les projets sociaux pour soi-même ou pour sa descendance qui portent la marque de ces revirements dans chacune des générations. De toute évidence, cela échappe à une conceptualisation qui se contente d'articuler verticalement phénomènes de type « macro » (tenant à l'histoire de cette industrie ou dérivant de la morphologie de son personnel) et situations individuelles dans lesquelles s'actualiseraient de façon directe et mécanique ces mutations externes. S'intéresser aux processus de (re)négociation des positions sociales qui s'y jouent et au rôle qu'y occupe la question d'un éventuel attachement au territoire impose de rechercher de nouveaux modes d'analyse.

## Un destin social sans cesse en quête d'appuis

En résumé, on peut caractériser l'histoire du lieu comme celle d'un gros bourg de l'espace rural, bouleversé par l'implantation d'une industrie. La population locale est fortement renouvelée par les recrutements qui lui sont liés, en grand nombre et en provenance de toute la France. L'image qui s'impose dans la région est celle de la modernité (Chiva, 1970), d'une mise en mouvement commandée par l'idée de progrès continu, dont l'architecture des nouveaux quartiers confiée à des élèves de Le Corbusier, puis l'accession précoce à la propriété pavillonnaire seraient des signes indiscutables, auxquels s'ajoute l'étrangeté de la matière manipulée qui n'a pas les attributs habituels de l'industrie en termes de couleurs, de bruit, d'odeurs. Cette vision triomphante du monde se retrouve dans les résultats économiques de la zone qui tranchent avec le reste de la région Languedoc-Roussillon des années 1980 (Pallez, 1989), ainsi que dans les performances scolaires des enfants qui placent le lycée de Bagnols-sur-Cèze en tête de l'académie de Montpellier pour la réussite au baccalauréat à la même période... On attend donc de cette industrialisation des effets d'entraînement qui fassent passer **définitivement** toute la population à une autre ère.

Mais l'histoire de cette activité conduit à de nouveaux recrutements qui ne se satisfont pas de l'offre locale de main-d'œuvre et qui la laissent insatisfaite en retour. Soit que les performances scolaires modestes des enfants de la première

génération (dans un environnement ne proposant pas, jusqu'à la fin des années 1990, d'autre formation supérieure qu'une école d'infirmières) ne leur permettent pas d'être recrutés à un moment où sont recherchés des spécialistes de niveau Bac+2; soit que leur réussite scolaire les entraîne loin de la zone, excentrée par rapport aux villes universitaires (Montpellier et Aix-en-Provence sont à 110 km, Marseille à 140, Lyon à 200), sans que le Centre de Marcoule ne leur propose ensuite des recrutements dans une grande variété de secteurs. Ces éléments de contexte pèsent sur les conditions d'accès aux positions sociales au point que certains voient leur position sociale, acquise dans cet espace, non confirmée pour leur descendance, alors même qu'il leur semblait s'inscrire dans une mobilité ascendante.

Révéler cette tension entre aspiration située (ce que nous avons appelé projection dans un espace circonscrit dont l'acteur pense connaître les clefs) et conditions de réalisation qui mêlent des phénomènes de nature locale et autres; montrer comment les acteurs s'illusionnent sur la façon de la résoudre en comprenant mal les problèmes, en se focalisant sur un territoire naturalisé, le parant de vertus qu'il n'a pas et en le considérant comme un horizon indépassable; tout cela réclame de rassembler beaucoup d'informations, éventuellement recoupées par diverses sources, sur des trajectoires familiales reconstituées avec précision. Nous nous proposons ici de le faire sur un exemple longuement présenté qui se fonde sur des entretiens répétés avec un couple et des conversations informelles avec leur fils. Une connaissance directe de leur environnement résidentiel au moment de l'enquête et des informations consignées par la société en charge de la cité de *La Citadelle* sur les locataires qui s'y sont succédé jusqu'en 1980 (parmi lesquels les D. de 1957 à 1965) complètent la caractérisation de l'univers dans lequel se déploie cette trajectoire sociale. Cet exemple n'a bien évidemment rien de représentatif. Il a même précisément été retenu pour ce par quoi il se démarque des situations les plus ordinaires. L'intention est d'exploiter sa singularité – dont on montrera au fil de la présentation qu'elle tient à des variables de second ordre par rapport au cœur de l'analyse – qui rend patents certains traits de la configuration générale et plus accessibles à l'observateur alors qu'ils sont ailleurs enfouis et mêlés à d'autres<sup>9</sup>.

## Une singulière symétrie de parcours entre parents et enfant

Louis et Madeleine D. font partie de la première génération des nouveaux Bagnolais, venus s'installer dans cette ville en raison de leur embauche sur le Centre de Marcoule. Dans cette première génération correspondant aux recrutements qui ont lieu entre 1955 et 1967, Louis et Madeleine sont parmi les pionniers puisque Louis entre sur le site à l'automne 1956: il a vu se construire Marcoule et la plupart des nouveaux quartiers de Bagnols-sur-Cèze.

L'approvisionnement en eau, en chauffage, en électricité, très vite indispensable, explique que des personnels d'exploitation soient recrutés dès la période de

---

<sup>9</sup> Pour bien situer et discuter cette démarche argumentative, voir Passeron et Revel (2005).

construction des installations. Au sein des services généraux, Louis est rattaché à la chaufferie où il s'occupe spécialement de la déminéralisation de l'eau et ce sans changement jusqu'à sa cessation d'activité en 1977. Durant la première année, il travaille en horaires de jour, six jours par semaine, et bénéficie des cars de ramassage de l'établissement, il habite alors Avignon (20 km). En fin de semaine, il rejoint sa femme restée seule à Saint-Rémy-de-Provence (80 km), leur village d'origine, en attendant d'y régler la succession du mas parental et de trouver un logement à Bagnols-sur-Cèze, ce qui était très difficile à cette époque en raison de l'afflux de population lié aux chantiers de Marcoule et de la ville nouvelle.

Au moment où l'exploitation industrielle suppose, pour Louis, le passage à des horaires postés (en 3 x 8, avec 5 équipes), la construction de la *Citadelle* est en passe de s'achever. Louis et Madeleine D. s'y installent à l'automne 1957 dans un appartement de trois pièces. Là encore, ils font partie des pionniers, des créateurs de l'image idyllique du grand ensemble aux relations de voisinage chaleureuses (« il y avait une entraide formidable... », dit Madeleine), qui vaut comme mythe fondateur dans leur biographie de nouveaux Bagnolais, mais aussi comme âge d'or dans les discours tenus par tous sur cette cité lorsque, à partir des années 1980, les tensions s'y multiplient. Les 371 logements sont quasiment tous réservés au personnel CEA du Centre. À ce moment-là, les voisins de Louis et Madeleine ont, pour la plupart, moins de trente ans et des enfants en bas âge, ou n'ont pas encore d'enfant. Seuls quelques contremaîtres, issus de l'armée, ont une quarantaine d'années. Louis et Madeleine D. y sont donc là entre deux âges, entre deux situations : sans enfant, mais déjà âgés de près de quarante ans. Cette position atypique dans le cycle de vie rend leur témoignage particulièrement intéressant, leur mémoire ayant été marquée par des éléments d'organisation de la vie quotidienne qui apparaissent sans doute comme allant de soi aux autres locataires, alors même qu'ils sont éclairants des particularités des relations sociales dans ce grand ensemble.

Avant de venir à Marcoule, Louis a déjà travaillé une dizaine d'années comme maraîcher aux côtés de sa mère à Saint-Rémy-de-Provence. Il avait rejoint sa mère, en 1946, lorsque son père est devenu aveugle, avant de décéder. Il avait quitté l'armée de l'air, après sept années d'engagement qui l'avaient emmené à l'école de Rochefort, puis en affectation à Istres, au Liban, en Syrie, en Algérie..., mais ne lui assuraient pas, compte tenu de sa spécialité, une reconversion civile facile (comme c'est parfois le cas pour d'autres militaires vers l'aéronautique civile). Sa situation de maraîcher qui devait n'être que transitoire a duré dix ans. Madeleine, avec qui il s'est marié en 1946 et qui travaille sur l'exploitation, ne l'accepte pas comme définitive. Elle le pousse à chercher du travail ailleurs. C'est par l'intermédiaire d'un ami, colonel en retraite à Avignon, qu'ils entendent parler de Marcoule. Celui-ci leur fait rencontrer un ingénieur de Saint-Gobain qui travaille sur le chantier de l'usine d'extraction de plutonium. Louis se présente à Marcoule avec cette recommandation<sup>10</sup> et

<sup>10</sup> À l'examen des dossiers du personnel, cette pratique de la recommandation accompagnant la candidature spontanée est courante. Elle est même inscrite dans la procédure de recrutement soumise à enquête de moralité pour cette industrie paramilitaire, les candidats devant proposer le nom de trois personnes susceptibles de gager leur sérieux.

avec son passé de militaire engagé – même si sa formation professionnelle dans l'armée de l'air n'a aucun rapport avec les postes à pourvoir – et s'y voit proposer un salaire plus intéressant qu'à la SNCF<sup>11</sup>. Quant à Madeleine, l'installation dans une ville lui donne enfin l'occasion d'utiliser pleinement ses compétences de couturière à façon.

En 1960, naît Jean-Pierre qui restera leur unique enfant. En 1963, à l'instar de beaucoup de leurs voisins de *La Citadelle*, Louis et Madeleine se lancent dans l'accession à la propriété individuelle en achetant un terrain dans un lotissement où ils font construire une maison à étage par un petit artisan. Ils y emménagent en avril 1965. Aux travaux d'installation classiques des premières années suivant la construction, qui visent la mise en forme du terrain (murs de clôture, dallages...), s'ajoutent les travaux de jardinage. Au jardin loué lorsqu'ils habitaient *La Citadelle*, succède en effet un jardin en propre dans lequel ils cultivent tomates, haricots, salades, asperges, courgettes, concombres, fraises... Cette activité est menée en lien avec leur village d'origine où ils « échangent » les plants de tomates ou de haricots contre une participation aux vendanges ou à la récolte des légumes. Le rythme du travail posté est particulièrement adapté à cette double activité informelle, laissant du temps en journée pour l'entretien du jardin comme pour le maintien de relations avec l'espace d'origine. De son côté, Madeleine qui n'est plus prise dans un aussi vaste réseau de relations qu'à *La Citadelle* doit ralentir ses activités de couturière et se contenter d'une clientèle d'habituées, parmi laquelle la femme de l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale qui joue un grand rôle de conseil dans l'orientation scolaire de Jean-Pierre.

La scolarité de Jean-Pierre est sans accroc jusqu'à la classe de seconde où il est orienté vers un bac technique auquel il échoue deux fois. Il s'y présente une troisième fois en 1980, depuis un lycée d'Alès (40 km) où il est interne, et réussit. Il prépare ensuite un BTS en maintenance industrielle à Montélimar (50 km). Il échoue à l'examen au terme de la deuxième année et renonce à le présenter à nouveau. En juillet 1983, il se marie avec une fille de viticulteurs d'un village voisin de 10 km, sœur aussi d'un salarié de Marcoule, lui-même marié à une fille de salarié du nucléaire<sup>12</sup>. Commence alors pour lui une période difficile faite de petits boulots, qui oblige ses parents – très gênés de le voir « entretenu » par sa femme, caissière de supermarché – à solliciter pour lui d'anciens réseaux de connaissances dont ils pensaient ne plus jamais avoir besoin.

*« Alors là, ça pouvait pas durer, tu comprends. Christine au supermarché et lui à droite à gauche, pas de place fixe. Parce qu'il a fait les pêches, et d'autres... Il a fait... Il a même fait les vide-greniers avec les rabaladis de toute la famille. Remarque que ça marchait pas mal, mais où ça le menait tout ça ? Alors moi, je me demandais si j'avais une idée. Ça se fait ici. Je dirais même que tu rentres pas là-dedans [à Marcoule] si quelqu'un ne vient pas dire quelque chose pour toi. J'ai bien vu comment ils faisaient, les autres. »*

<sup>11</sup> Il y a réussi, au même moment, un concours de personnel administratif, auquel il préfère renoncer.

<sup>12</sup> Elle est aussi la fille de voisins des D. du temps où ils habitaient *La Citadelle*.

Louis, usant de sa petite influence, fait ce qu'il peut pour le faire embaucher, mais en vain. La conjonction de l'activité sur le site n'est pourtant pas particulièrement défavorable puisqu'on est encore dans la deuxième phase de fort recrutement sur Marcoule (graphique 1) : en 1982, plus de 265 personnes sont recrutées, et en 1983, elles sont encore plus de 175. La raison en est plutôt que Louis, en préretraite depuis 1977 (après vingt années de travail posté l'ayant autorisé à bénéficier d'une bonification de trois années sur l'âge de son départ), n'est plus très bien placé pour connaître les opportunités d'embauches sur le site. Tant qu'il s'agissait de permettre à son fils de faire des stages dans le cadre de la préparation de son BTS ou des remplacements en période de congés pendant l'été, c'était relativement facile. À présent qu'il s'agit d'une embauche définitive, à un niveau BTS non validé, c'est beaucoup plus difficile.

En 1987, Jean-Pierre finit pourtant par être embauché, mais à condition de rejoindre le site homologue de Marcoule à La Hague dans le Cotentin<sup>13</sup>. Il s'y installe avec sa femme. Après quelques mois en HLM dans la périphérie de Cherbourg, ils achètent avec l'aide de leurs parents un pavillon quasiment neuf à cinq kilomètres de l'usine où Jean-Pierre est soumis aux horaires postés. En 1988, naît leur unique enfant. La femme de Jean-Pierre a abandonné son emploi de caissière quand ils ont quitté Bagnols-sur-Cèze et n'a pas recherché un nouvel emploi. Trois à quatre fois par an, ils « redescendent » dans leur région d'origine pour une ou deux semaines, cumulant jours de congés annuels et journées de récupération liées aux horaires postés. Ils logent alors dans un petit appartement qu'ils ont aménagé dans la grande maison des beaux-parents de Jean-Pierre. Il ne leur paraît pas envisageable de revenir dans la région dans un avenir même à moyen terme.

## En matière de réussite sociale, « comparabilité n'est pas raison »

Objectivement, Jean-Pierre occupe une position sociale très proche de celle de son père, même meilleure sur certains plans. Louis pour qui on perçoit vite que la question de la réussite sociale est importante a donc de quoi être rassuré. Pourtant, quand l'entretien aborde le destin de son fils, on ressent chez lui un certain malaise.

*« Ben, je sais pas... Quand il est parti... Et lui, tu lui as demandé? Parce que, quand il est parti, on s'est dit, je sais pas, on s'est dit... On savait pas trop si ça allait durer. Le tout, c'était qu'il ait une place. Mais bon, cette place... »*

Si se dessine une « reproduction » à l'identique de la position sociale, elle semble inacceptable aux yeux du père. Jean-Pierre a aujourd'hui le même employeur que son père, le même type d'horaires et sensiblement le même niveau hiérarchique. Comme son père, il a épousé, jeune, une fille d'agriculteurs et a connu ensuite une même période difficile de recherche d'emploi stable. Lui aussi a eu recours, à ce mo-

<sup>13</sup> Dans l'entreprise, ce site constitue, avec celui de Marcoule, un marché interne de l'emploi pour le recyclage des combustibles usés des centrales EDF. Il joue donc un rôle décisif dans les mobilités professionnelles, surtout dans les années 1990, période de fort recrutement sur La Hague où s'ouvre une nouvelle usine alors que se ralentit l'activité sur Marcoule.



ment-là, à l'aide répétée de ses parents. Les petits décalages entre les deux trajectoires, notamment dans le calendrier (une période de transition un peu moins longue, la paternité et l'achat d'un pavillon plus précoces) ou dans le choix d'une deuxième activité (tournée vers l'élevage plutôt que vers les tomates et les haricots<sup>14</sup>) n'ont rien de décevants pour Louis.

Si cette ressemblance des destins sociaux est imparfaite, c'est parce qu'elle a exigé l'exil durable de son fils. Lui-même a quitté son espace d'origine en 1956, mais ce n'était pas pour aller si loin. En tout cas, l'homologie des deux trajectoires échappe à Louis. S'avouer leur comparabilité reviendrait à renoncer à son sentiment d'avoir réalisé une promotion sociale pour lui-même, certifiée par l'accession à la propriété pavillonnaire. Le ton change pour parler du destin géographique de son fils, comme si l'on touchait là à quelque chose de grave, d'essentiel.

*« Est-ce que ça va durer ? Est-ce qu'il va revenir ? Tu sais que c'est bien joli, là-bas, mais ça fait loin. Enfin, « loin » pour nous, ça fait loin. Et puis, c'est pas pareil qu'ici. Quand tu connais pas, il faut t'adapter. C'est comme si tu avais tout à réapprendre, comme si tu parlais de zéro. Qui est-ce qui va les aider là-bas ? Et qui est-ce qui va les aider ici pour revenir ? Je vois bien qu'ils font tout pour dire que ça va, ils sont bien obligés. Et nous aussi. »*

À travers l'évocation amère de ce problème de l'éloignement, Louis signifie surtout que les choses ne se sont pas passées pour Jean-Pierre comme il les avait imaginées aller de soi à partir de ce qui s'était passé pour lui-même. Jean-Pierre paierait au prix fort de l'éloignement le maintien, que Louis croyait plus facile, de leur position sociale. Il est difficile de reconstituer les anticipations de Louis, mais il semble que, sur la foi de sa rémunération confortable<sup>15</sup> et de son accession à la propriété dans un quartier agréable et bien situé, il pensait être devenu capable d'assurer un meilleur avenir à son fils, comme cela s'est passé pour certains de ses amis, collègues ou voisins. Dans ce raisonnement, il fait fi des caractéristiques socioprofessionnelles qui les différencient. Elles semblent s'effacer derrière les ressemblances quant à l'employeur, quant au quartier de résidence, quant à l'espace partagé... Pour comprendre les fondements de cette perception, il faut citer, par exemple, l'installation pavillonnaire de son chef, ingénieur, dix ans après lui, dans un quartier immédiatement périphérique au sien, désormais épuisé dans toutes ses réserves foncières : cet alignement du chef de service sur sa propre pratique vaut pour lui certificat de réussite sociale.

Son désarroi est d'autant plus grand que ce qu'il considère comme une contre-mobilité s'est déployé en dépit d'une analyse précise de la situation.

*« C'est sûr que c'est plus comme nous, où le certificat d'études voulait dire quelque chose. Maintenant, il en faut des bagages... C'est pour ça qu'on l'a poussé, Jean-Pierre. Madame G. [femme de l'inspecteur de l'Éducation nationale, cliente de Madeleine] l'a poussé. Alors,*

<sup>14</sup> Sur ce dernier aspect, l'homologie est d'ailleurs soutenable si l'on fait entrer en ligne de compte les différences de caractéristiques de la culture rurale entre la Manche et la vallée du Rhône.

<sup>15</sup> En 1993, les rémunérations accordées sur Marcoule sont supérieures de 20 % à celles que préconise le groupe des industries métallurgiques et connexes de la région parisienne qui sert de référence conventionnelle à cette branche de l'industrie nucléaire, y compris pour les catégories basses.

*avoir le bac et même plus, pour se trouver pareil que s'il avait rien fait. Comment tu comprends ça, toi ? Avoue que ça fait mal. »*

Louis avait bien repéré que les conditions de la réussite sociale de son fils étaient différentes des siennes, que l'école était devenue un passage obligé dont il fallait à tout prix retirer des titres. D'où cet acharnement à exiger la réussite de son fils au bac et sa difficile résignation devant le renoncement de Jean-Pierre à représenter son BTS. Au final, il avait le sentiment que son fils avait réussi scolairement, avec un niveau atteint tellement plus élevé que le sien. Il avait bien repéré aussi que le placement direct sur Marcoule des enfants de salariés par leurs pères était courant. Et il pensait avoir acquis un pareil droit – ou passe-droit – grâce à ses longues années de bons services.

Or, dans le cas de Jean-Pierre, tout cela n'a pas joué. C'est une fois de plus l'atypicité de ce couple du point de vue de l'origine, de l'âge et des calendriers du cycle de vie qui l'explique sans doute. La réussite scolaire requise pour l'embauche de Jean-Pierre sur Marcoule, l'aisance économique de Louis et la mobilisation de ses relations avec des enseignants, clients de sa femme ou voisins, peinent à compenser son faible capital culturel et à rattraper son origine paysanne. Cela conduit simplement à faire « trop bien » réussir Jean-Pierre à l'école pour qu'il puisse se contenter ensuite de devenir un simple ouvrier sans qualification comme d'autres qui, à la même époque, sont condamnés à l'emploi dans le cadre de la sous-traitance, voire à l'embauche au plus bas niveau avec l'aide de dispositifs sociaux comme les contrats « solidarité » de 1982-1983. Quant à l'héritage quasiment direct de la « charge » (par relais familial, recommandation...), il est impossible dans le cas de Jean-Pierre, compte tenu du grand décalage d'âge entre le père et le fils qui fait que celui-là n'est plus en activité quand celui-ci cherche à être embauché. L'effet de l'écart d'âge est encore accentué par la relative brièveté des carrières des salariés « postés » en raison du dispositif d'anticipation de retraite. Louis n'a pas non plus acquis, au cours de sa carrière, une position hiérarchique qui lui aurait permis d'« obliger » quelque entreprise de sous-traitance à embaucher son fils, à le présenter au CEA pour de longues missions afin qu'il y fasse ses preuves, pour ensuite négocier son indispensabilité et son embauche définitive (comme ont pu le faire parfois certains chefs d'équipe en charge de la coordination de petits contrats de sous-traitance). Avoir entretenu de bonnes relations, y compris de voisinage, avec son ancien chef de service n'a pas suffi, même si Louis dit n'avoir pas ménagé ses efforts en ce sens. Non seulement cet épisode lui montre qu'il a eu tort de compter, pour son fils, sur le soutien de l'entreprise qui lui a donné sa propre position, mais cela l'oblige aussi à considérer que le seul univers professionnel sur lequel il puisse encore compter pour aider son fils est son univers d'origine, cet univers agricole dont il se croyait émancipé.

Cette période où s'est décidée et concrétisée la situation sociale et professionnelle de Jean-Pierre a été douloureuse pour Louis parce qu'elle lui a fait sentir qu'il n'était pas devenu ce qu'il croyait : un pavillonnaire respectable, capable comme ses voisins de « pousser » ses enfants. Elle lui a fait voir l'illusion sur lui-même dont il était victime, illusion produite par le caractère omniprésent de l'usine dans le fonctionnement social et économique local et dans l'espace mental de ses salariés, qui laisse penser que les valeurs et les prestiges sociaux, « faits » par Marcoule, à tel

moment et pour telle fraction de génération, sont de toute éternité et ne peuvent être défaits. La gravité, l'exaspération même, que manifeste Louis permettent de comprendre comment ces deux trajectoires, la sienne et celle de son fils, sont à ses yeux, avec leur petite différence, insupportablement proches. L'éloignement physique de son fils lui montre leur proximité sociale réelle et l'éclaire sur lui-même en limitant son propre sentiment de réussite sociale, sans prolongement à la génération d'après. Il ne faut donc pas lire la situation présentée ici comme typique, mais comme révélatrice de ce qui vaut et produit d'ordinaire des effets sur le mode de l'évidence chez la plupart des salariés : une lecture du présent sur des bases forgées dans le passé, qui est sourde aux transformations intervenues dans l'intervalle. Simplement, ici cela se donne à voir en raison de décalages dans le cycle de vie qui, d'une part, aiguïssent le regard des protagonistes sur la situation et, d'autre part, font se gripper la mécanique de projection de soi dans un territoire construit socialement, la mécanique d'enracinement, à l'œuvre chez les autres.

## L'usine à la campagne : un drôle d'exode rural

Son attachement à sa position dans la structure sociale locale acquise dans les années 1960-1970, Louis le dit précisément avec les mots de l'attachement territorial, attachement que son fils serait contraint de trahir. Ce faisant, il se dispense d'interroger la réalité des transformations des repères pour l'action, intervenues entretemps, entre les deux générations, sous l'effet du calendrier et des caractéristiques morphologiques des recrutements, et sous l'effet des dynamiques sociales apparues dans l'espace urbain, dont il fut pourtant un acteur. L'espace s'offre à lui, de son point de vue subjectif, dans sa permanence. Son rapport à l'espace local et aux repères pour l'action, dont il lui semble être porteur et qui s'est forgé dans les années 1960-1970, est d'autant plus prégnant pour lui qu'il s'est dessiné en contrepoint d'une image antérieure qu'il avait de l'espace auquel il est venu prendre part. Dans la biographie des D., l'installation à Bagnols-sur-Cèze constitue en effet une étape importante qui coïncide avec l'éloignement du domicile parental, dix ans après le mariage. Cependant, au moment de l'enquête, les D. lui donnent chacun un sens différent.

Pour Madeleine, c'est la marque de leur véritable établissement. Non seulement c'est une rupture avec une phase, certes longue mais perçue comme forcément transitoire, durant laquelle elle était en situation de déclassement social car elle travaillait avec sa belle-mère dans une ferme de moindre importance que celle de ses parents. Mais c'est aussi et surtout l'accès à ce qu'elle espère être une véritable dignité aux yeux de sa famille<sup>16</sup>, déjà installée dans la région et intégrée à la bour-

---

<sup>16</sup> Madeleine connaissait Bagnols-sur-Cèze et sa région bien avant que le Centre nucléaire y soit installé. Trois cousines germaines y vivent, deux à Pont-Saint-Esprit (10 km) et une près de Laudun (7 km). Elle est particulièrement proche de cette dernière car, pour leurs parents, les liens d'alliance sont redoublés par ceux du sang : deux frères ont épousé deux sœurs. En outre, deux cousins plus éloignés, originaires d'Orniac (20 km), sont aussi installés près de la cousine de Laudun. Tous sont viticulteurs.

geoisie viticole qui représente l'élite locale dans l'ordre territorial antérieur. Si pour ses cousines, filles de propriétaires de vignobles, il lui semble qu'elle sera toujours fille d'un régisseur n'ayant pas pu franchir le pas pour devenir propriétaire, elle cesse, en arrivant à Bagnols-sur-Cèze, d'être une simple couturière de village et la femme d'un petit maraîcher sous la dépendance de ses parents, pour devenir la femme d'un « agent CEA »<sup>17</sup> bien rémunéré, habitant un appartement confortable, devenant ensuite propriétaire d'un pavillon et couturière « en ville » pour le compte de « presque toutes les dames de Marcoule », c'est-à-dire l'élite concurrente de la notabilité locale en place. Faute d'appartenir à l'une, elle a le sentiment de faire un peu partie de l'autre, une part du prestige de ces dames rejaillissant sur ceux qui les servent<sup>18</sup>, de la même façon que le prestige du travail scientifique sur l'atome rejaillirait sur tous ceux qui y participent, fût-ce même de très loin comme pour Louis.

Pour Louis, les choses sont un peu différentes. Il ne peut considérer son installation à Bagnols-sur-Cèze comme son entrée dans la vie professionnelle. Cela ne semble pas non plus être la réalisation d'un véritable projet, mais au contraire ce pour quoi il a renoncé à son monde d'origine. Si son travail est rémunérateur, il est sans rapport avec ses compétences acquises antérieurement et ne l'intéresse pas vraiment. La variété dans le travail apportée par les changements d'horaires de poste tous les cinq ou six jours ne paraît pas suffisante pour lui enlever son caractère routinier. Dans l'équipe de cinq personnes rattachées à la chaufferie, mais s'occupant aussi de la ventilation et de la réfrigération, il reste chargé de la déminéralisation de l'eau du début à la fin de sa carrière. Il côtoie des gens comme lui, sans formation initiale particulière, venant de tous les horizons du travail peu qualifié (ayant travaillé à la construction du barrage de Donzère-Mondragon, ayant été mécaniciens, chauffeurs routiers...), mais du même horizon géographique: la région de Nîmes-Alès-Montélimar-Avignon. Les chefs de quart et les contremaîtres imposent des rapports hiérarchiques comparables à ceux qu'il a connus dans l'armée, puisque ce sont souvent d'anciens sous-officiers supérieurs. Ce travail ne remplit donc aucune ambition particulière sur un plan professionnel chez Louis, qui connaît une carrière d'immobilité<sup>19</sup> sur le Centre. Mais, combiné à la trajectoire résidentielle qu'il finance, cet emploi ne nuit pas complètement à la réalisation de son projet de classement social puisqu'il lui assure du temps et des condi-

<sup>17</sup> Selon la formule consacrée par l'usage dans les premières années et dont on trouve trace dans les déclarations à l'état civil et dans les annuaires téléphoniques de l'époque, qui confond à l'extérieur toutes les catégories de personnel du Centre.

<sup>18</sup> Madeleine applique un raisonnement du même type pour les gens avec qui elle voisine, voire plus largement avec qui elle est en relation: elle les met en avant dans la conversation comme gages de sa propre valeur avec l'idée que, si elle peut se prévaloir de relations avec telle ou telle personne de qualité, c'est qu'elle est, elle-même, quelqu'un de qualité. Concernant ces relations, elle évoque aussi des cas où elle a pu bénéficier d'appuis ou de passe-droits pour montrer que la considération qui lui est portée est telle que la personne de qualité est prête à engager sa réputation pour elle.

<sup>19</sup> Il faut noter que, pour la génération de Louis, le monopole des anciens sous-officiers supérieurs sur les postes de chef d'équipe ou de maîtrise rend toute promotion professionnelle particulièrement rare, sauf à attendre leur départ, ce que Louis n'a pas l'âge de pouvoir faire.

tions favorables pour continuer à s'occuper de jardinage, avec un jardin loué d'abord, puis avec un jardin en propre, et pour maintenir des relations avec son espace d'origine. Louis trouve sur le terrain résidentiel une voie de promotion sociale alternative à la promotion professionnelle, qui lui permet de sortir des contradictions de sa trajectoire marquée par la rupture avec ses origines.

Pour Madeleine, ce curieux exode vers un espace rural industrialisé et urbanisé est donc le moyen d'afficher une nouvelle dignité directement en concurrence avec la forme de dignité jusque-là consacrée dans l'histoire familiale. Tandis que pour Louis, tout en lui assurant une impression de réussite, c'est peut-être un moyen de ne pas trahir complètement son attachement hérité à la terre. On voit bien là comment l'espace, le territoire d'installation, a partie liée avec la réussite sociale et comment la capacité de s'y inscrire peut facilement être transformée en indice de cette réussite. Voilà, du même coup, comment la territorialisation de leur destin les empêche de voir ce qu'il a de contingent, de lié à des référents en termes d'expression du classement social qui ont été forgés par l'agrégation des conduites des recrues successives de Marcoule rencontrant des temporalités plus longues, mais pas infinies s'agissant de la dynamique industrielle et de la démocratisation scolaire, et s'inscrivant dans des temporalités plus courtes s'agissant de la professionnalisation de certaines activités, des modes de carrière se structurant ou des dynamiques d'installation résidentielle. Le territoire apparaît là comme une cheville dans l'argumentation : les acteurs sociaux finissent par voir, dans cet espace ordonné où ils pensent leur avenir comme allant de soi, un principe d'existence et ils travaillent à le faire reconnaître, par eux-mêmes et par d'autres, comme référent légitime à leur action. C'est en ce sens que nous proposons de parler de territorialisation des destins sociaux. À ce moment-là, l'attachement revendiqué au territoire joue comme masque, comme facteur de myopie sur les changements sociaux ultérieurs qui ôtent leur force à ce qui s'était forgé comme référents pour l'action dans un état passé de la structure sociale locale. Le territoire imaginé, sur lequel sont établies les anticipations, devient alors une « naturalisation » de l'horizon précédent de projection, dans lequel on a pris l'habitude d'établir ses projets et de les voir se réaliser. On le pense volontiers intangible alors qu'il est historique.

### *Conclusion*

Dès lors que se forge une main-d'œuvre au format d'un système productif institué par-delà la levée d'une simple armée industrielle et que s'organise la reproduction de cette force de travail, *a minima* son hébergement, dans une forme urbaine, se fabrique un ordre territorial orienté (Détang-Dessendre *et al.*, 2004), un ordre dans lequel les acteurs souhaitent lire les destins professionnels et résidentiels comme des destins sociaux. Cet ordre territorial les informe des prestiges et des indignités via des cristallisations sociales apparues du côté du travail (avec des mouvements de professionnalisation, de structuration des carrières...) et du côté de la résidence (avec l'ouverture de lotissements, la constitution de réputation autour des quartiers...). Il a une histoire propre. Mais lorsque se greffent des transformations sociales exogènes (comme l'élévation du niveau de formation scolaire d'une

génération à l'autre, ou comme des fluctuations dans l'activité industrielle se traduisant par des phases alternées dans le recrutement) qui prennent à revers les destinées anticipées sur ces bases référentielles, l'ordre territorial orienté se recompose alors par ajustements. Cela ne se fait pas sans déstabiliser certaines catégories d'acteurs qui expriment parfois volontiers leur attachement à l'ordre précédent sous la figure de l'attachement au territoire qui leur servait de support. On trouve là un relais puissant, sinon le fondement même de certains mouvements d'essentialisation des territoires tels que ceux qui sont analysés par les historiens, comme Pierre-Jacques Derainne (2003) qui a étudié l'étrange mobilisation de la référence un « ici » d'appartenance dans un conflit du travail opposant, sur un chantier itinérant, des allogènes intra-nationaux à des allogènes internationaux au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (2003), étude dans la lignée des travaux de Marcel Roncayolo (1990) sur la construction sociale des territoires. C'est sans doute de cette façon qu'il faut comprendre l'invention et l'imposition progressive d'une dénomination unifiante pour la zone de Bagnols-Marcoule sous le label de Gard rhodanien, dans les années 1980, lorsque l'avenir de l'activité nucléaire dans la région semble moins assuré que dans les périodes précédentes et que des aides spécifiques à la diversification sont sollicitées (Fournier, 1996, chap. 1).

À partir de là, quelle échelle temporelle retenir pour juger de la force d'un territoire ? L'échelle à partir de laquelle s'établissent des anticipations, des projections organisées autour de référents pour l'action, pour l'accomplissement social, tenus pour stables par ceux qui les formulent. Elle peut être très variable, selon les temporalités plus ou moins longues que l'espace en question fait se rencontrer sans nécessaire recoupement : celles des vagues de peuplement, celles des activités productives, celles de la dynamique urbaine... À l'heure où l'on s'interroge sur les effets de la mondialisation sur les marchés locaux du travail (Collins, 2002) et sur les nouveaux déterminants de la localisation des firmes en termes d'attraction régionale (Benko et Lipietz, 2000), il semblait bon de s'arrêter sur une situation de construction d'un territoire à l'histoire à première vue extrêmement simple – mono-industrie dans une sorte de désert avec différentiel de rémunération vis-à-vis de la population autochtone – en même temps qu'extrêmement stabilisée – recrutements massifs en une fois – et sur ses développements. Il en ressort qu'il convient de ne pas surévaluer la nouveauté des effets de la globalisation de l'économie en termes de déstabilisation des territoires et des acteurs si l'on songe aux déstabilisations qui surviennent simplement dans les mécanismes d'attachement au territoire à la suite de changements dans les plans de charge des firmes localisées (hors menace de délocalisation), voire à la suite de changements plus exogènes encore, comme dans notre étude avec l'élévation du niveau général d'études entre deux phases de recrutement. En revanche, prendre la mesure de cette force du territoire qui se constitue dans le jeu même des acteurs est particulièrement important, dans la mesure où cela permet de préciser la médiation de certaines formes de myopie des acteurs sociaux sur des transformations sociales plus larges.

## Bibliographie

- Benko G., Lipietz A. (2000). *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, Paris, PUF, Collection Économie en liberté, 564 p.
- Bourdieu P. (1989). Reproduction interdite. La dimension symbolique de la domination économique, *Études rurales*, 113-114, pp. 15-36.
- Chiva I. (1970). Imagination collective et inconnu. *Échanges et communications. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss*, Paris-La Haye, Mouton, tome 1, pp. 162-168.
- Collins J.L. (2002). Deterritorialization and workplace culture, *American Ethnologist*, 1, pp. 151-171.
- Derainne P.-J. (2003). Travail, migration, conflit et territorialisation : l'exemple du chantier de Blaisy (Côte-d'Or), 1845-1851, *Territoires contemporains. Cahiers de l'IHC*, 7, pp. 27-38.
- Détang-Dessendre C., Gojard S. et Renahy N. (2003). Deux âges d'émigration ouvrière. La disparition d'un modèle de sédentarisation dans l'industrie rurale, *Population*, 6, pp. 707-738.
- Fournier P. (1996). Mobilisation industrielle et position sociale. Deux générations de travailleurs du nucléaire sur le Centre de Marcoule (Gard), Thèse pour le doctorat de sociologie de l'EHESS, Marseille, 582 p.
- Pallez P. (1989). Bagnols-sur-Cèze : un bassin d'emploi en marge, *Repères pour l'économie Languedoc-Roussillon*, 2, pp. 5-14.
- Passeron J.-C., Revel J. (2005). Penser par cas. Raisonner à partir de singularités, in : *Penser par cas*, Passeron J.-C., Revel J. (éds), Paris, Éditions de l'EHESS, collection Enquêtes, 4, pp. 9-44.
- Roncayolo M. (1990). *La Ville et ses territoires*, (Chapitre : Ville et territoire, pp. 181-217), Paris, Gallimard, Collection Folio essais.